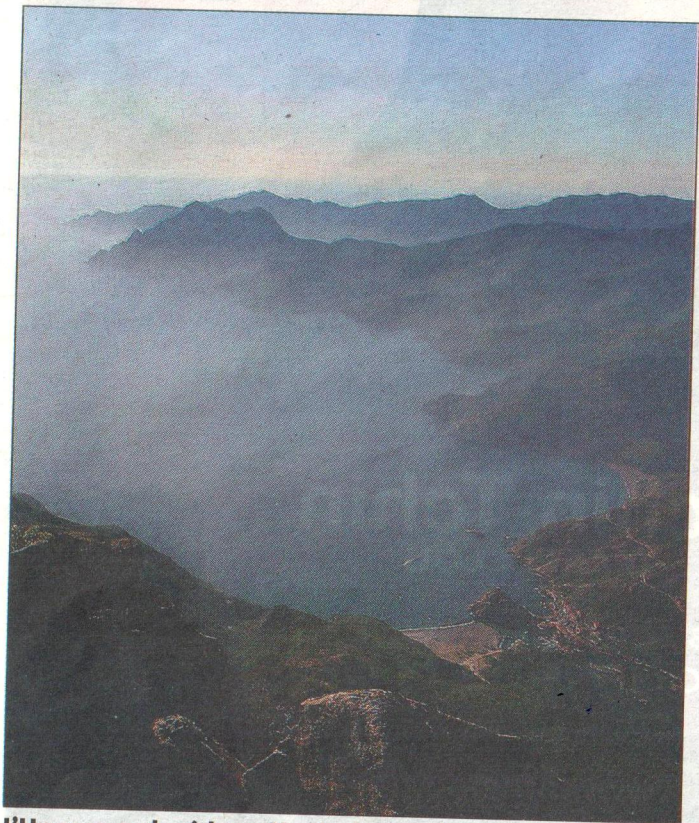


Le golfe de Porto « sous surveillance », Camille de Rocca Serra s'inquiète



L'Unesco a placé le golfe de Porto, classé au patrimoine mondial de l'humanité, sous surveillance.

(Photo Michel Luccioni)

Le Golfe de Porto serait-il en danger ? Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, le site a été placé « sous surveillance », en juillet dernier, lors de la 36^e session des États membres de la commission de l'Unesco. Les risques liés aux opérations de prospection d'hydrocarbures entre le Var et la Corse avec en perspective un projet de forage exploratoire à 102 milles nautiques de la limite ouest du site, mettent en péril la conservation du bien. Le rapport du comité du patrimoine mondial le signifie clairement.

L'Unesco pointe également du doigt les conséquences de la surfréquentation touristique, notamment les répercussions de la recrudescence de mouillages à l'ancre sur l'herbier de posidonie.

Inquiets face à cette situation, les élus de droite réagissent. Pour Camille de Rocca Serra, il est d'une « impérieuse nécessité de voir ce site préservé et maintenu dans le classement du patrimoine mondial ». Le député

de Porto-Vecchio vient d'interpeller par courrier le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, afin que des mesures immédiates soient prises « pour interdire tout forage exploratoire d'hydrocarbures en Méditerranée occidentale susceptible d'affecter le bien ou son environnement ».

« Je lui ai également fait des propositions visant à protéger les fonds marins des mouillages à l'ancre », explique l'élus qui a également porté le dossier devant l'assemblée de Corse par le biais d'une motion. Cosignée par Nathalie Ruggieri, ce texte propose des réponses concrètes afin d'assurer la préservation, la conservation et le classement du site. La motion avec demande d'examen prioritaire pourrait être discutée lors de la session des 27 et 28 septembre.

Prendre les dispositions nécessaires

« Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1983, c'est

le seul site de Corse à y figurer, et le premier espace français à y avoir été classé en tant que bien naturel. Son massif de porphyre aux formes tourmentées plongeant dans la Méditerranée abrite une riche vie animale et végétale, tant dans les fonds marins qu'à la surface. S'étendant sur près de 12 000 hectares et traversant les Calanche de Piana, le Golfe de Girolata et la Réserve de Scandola, le Golfe de Porto est un véritable écrin naturel, fleuron de notre patrimoine environnemental, qu'il nous faut impérativement préserver », argumente Camille de Rocca Serra qui demande au gouvernement de suivre les recommandations de l'Unesco et de prendre les dispositions nécessaires pour interdire tout forage exploratoire en Méditerranée occidentale. De son côté, le député d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, a également posé une question écrite au gouvernement sur cette situation préoccupante du golfe de Porto. Il demande au gouvernement de bien vou-



Camille de Rocca Serra en appelle au gouvernement.

(Photo Alain Pistoressi)

loir apporter les éclaircissements nécessaires. Le centre du patrimoine mondial a donné à l'État l'échéance du 1^{er} février 2013 pour lui faire parvenir un rapport sur cette situation. À cinq mois de l'échéance, les élus de droite montent au créneau. Et attendent des réponses.

P.C-N

CORSE MATIN 26/09/2012